le Viassois

Bulletin d'information municipal · n°1 · Octobre - Novembre - Décembre 2026



Vias, une ville qui *rassemble !*

VILLE DE VIAS

BASALTIS
Aménageons ensemble notre territoire

BASALT'ENR
PAR BASALTIS & INCIDENCES

VOLTIS
PAR BASALTIS

BANO TP
PAR BASALTIS

BORDERES-SANCHIS
PAR BASALTIS

Siège : 17 rue du Père Jean-Baptiste Salles – 34300 AGDE
Site de Pézenas : 6 avenue Carrion de Nizas – 34120 PEZENAS

CABANIÉ
11, rue de la Source
ZAE La Source - 34450 VIAS
Tél. 04 67 21 68 96
contact@cabanie.com

Terrassements - Travaux publics
Démolition - Concassage
Valorisation - Enrochement
Travaux fluviaux
Accès spéciaux - Génie civil

SOVIREC
Plate-forme de recyclage de gravats inertes
Vente de matériaux recyclés

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 7h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
Tél. 04 67 09 91 00
Port : 06 32 70 43 30



AUTO-MOTO-ÉCOLE VIAS
autoecolevias@gmail.com
École conduite qualité
NOS FORMATIONS
PERMIS B - BVA
PASSERELLE BVA VERS B
AAC - SUPERVISÉE
FORMATION 7H 125 cm³
MOTO (A - A2)
AM (BSR)
éligible CPF
☎ 04.48.08.47.24 / 06.08.54.05.21
SUIVEZ-NOUS !
Agrément : E22 03 40 00 40
AUTOECOLEVIAS.FR

Le Boulevard de l'Immobilier
Tiphaine MANZANARES
Achat Vente Location Conseils
34 bis, Boulevard de la Liberté
34450 VIAS
04 67 00 33 35
06 89 31 73 47
www.boulevardimmobilier.fr
agence@boulevardimmobilier.fr

Préférez
Les partenaires
de votre
BULLETIN

Cette publication vous est offerte grâce à l'aimable participation des annonceurs qui y sont référencés.
Ne manquez pas de les consulter, ils vous réserveront
le meilleur accueil !



Jean-Philippe Cabassut,
Maire de Vias,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération Hérault Méditerranée.

Viassoises, Viassois,

Vous découvrez aujourd'hui le premier numéro de la nouvelle formule de votre bulletin municipal, désormais appelé Le Viassois. Nous avons souhaité le faire évoluer pour qu'il soit plus moderne, plus lisible et toujours plus proche de l'actualité de notre commune.

Vous aurez également remarqué notre nouveau logo. Nous avons voulu qu'il traduise davantage ce qui fait l'identité de Vias : notre vocation touristique et notre littoral, bien sûr, mais aussi notre patrimoine, notre cœur de ville et notre histoire. Vias doit pouvoir se retrouver dans une identité commune, entre le village et la plage, entre son patrimoine et son avenir.

Après un été particulièrement intense, la rentrée est désormais bien engagée. La saison estivale a notamment été marquée par une forte mobilisation en matière de sécurité, avec la présence renforcée de notre Police municipale, des gendarmes, des sauveteurs et des services de secours. Leur engagement quotidien mérite d'être salué.

La rentrée scolaire s'est également déroulée dans de bonnes conditions. Plusieurs améliorations ont été réalisées dans nos écoles, notamment avec l'installation de climatisations à l'école Jean Moulin, répondant à une demande exprimée depuis longtemps par les enseignants. D'autres équipements de ce type devront progressivement suivre dans les années à venir, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage de nos enfants et de travail des équipes éducatives.

Les dossiers importants ne manquent pas, notamment sur notre littoral, face à l'érosion et à la nouvelle délimitation du domaine public maritime. Notre volonté demeure de travailler avec l'État et l'ensemble des partenaires concernés pour trouver des solutions permettant d'accompagner progressivement l'évolution de notre littoral, tout en préservant l'activité économique et l'attractivité de notre station.

L'automne marque aussi le retour d'une vie culturelle particulièrement riche. L'Ardaillon ouvre une nouvelle saison avec treize spectacles, mêlant musique, théâtre et humour, dans notre volonté de proposer une culture accessible et diversifiée pour tous les publics.

Au fil des pages, vous découvrirez également les nombreux projets, services, associations, initiatives sportives, sociales et économiques qui font vivre Vias au quotidien.

Notre volonté reste la même : avancer avec sérieux, améliorer votre quotidien et préparer l'avenir de Vias sans perdre ce qui fait son identité.



ARDAILLON 20.20 26.27

THÉÂTRE



VEN. 23 OCT. 2026
20H30



VEN. 20 NOV. 2026
20H30



VEN. 27 NOV. 2026
20H30



DIM. 20 DÉC. 2026
16H



DIM. 10 JANV. 2027
16H



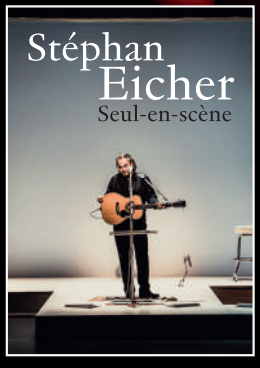
VEN. 22 JANV. 2027
20H30



VEN. 12 FÉV. 2027
20H30



VEN. 26 FÉV. 2027
20H30



VEN. 19 MARS 2027
20H30



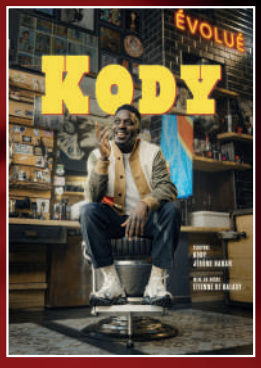
VEN. 26 MARS 2027
20H30



VEN. 23 AVRIL 2027
20H30



VEN. 14 MAI 2027
20H30



VEN. 28 MAI 2027
20H30

Billetterie sur place, en ligne et réseaux de distribution
Tel : 06 47 01 89 06

SOMMAIRE

Scolarité p.6
Sécurité p.8
Théâtre de l'Ardaillon p.10
Retour en images | 30 ans du Vias en Jazz p.11
Culture & patrimoine p.12
Sport & vie associative p.13
Action sociale p.16
Le point info p.17
Travaux p.18
Erosion et domaine public maritime : ce qui va changer p.20
Zoom sur le promenoir p.22
Vous nous avez posé la question... p.23
ZAC Fontlongue : où en sommes-nous ? p.24
On vous explique.... p.26
À la rencontre de... p.28
Rencontres d'entrepreneurs p.29
Pavid'Oc p.30
Agenda p.30
Infos pratiques p.32
Coordonnées services mairie p.32
État civil p.33
Espace d'expression p.34

OCTOBRE - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2026
ÉDITÉ PAR LA MAIRIE DE VIAS

DIRECTEUR DE PUBLICATION :
Jean-Philippe CABASSUT
TEXTES, CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS :
Service communication - 04 67 21 21 23 - communication@ville-vias.fr
IMPRIMERIE & RÉGIE PUBLICITAIRE : BUCEREP - 05 61 21 15 72
TIRAGES 6 000 exemplaires
NUMÉRO ISSN 1624-1118



Jour de la rentrée scolaire

508
élèves
accueillis dans
les écoles

ÉCOLES
les changements de la rentrée 2026

Aménagement des locaux, amélioration du confort en période de chaleur, accompagnement scolaire et projets pédagogiques, plusieurs actions ont marqué cette rentrée.

+4
climatiseurs
posés dans
les classes

DES LOCAUX MIEUX ADAPTÉS

À l'école Jean moulin, des aménagements ont été engagés pour améliorer le confort des enfants. Le bâtiment D, particulièrement exposé au soleil, a été équipé d'une climatisation. D'autres équipements sont à l'étude pour ce bâtiment et l'école maternelle.

À l'école maternelle, les espaces ont été réaménagés afin de permettre l'accueil d'une classe supplémentaire. Plusieurs salles ont également été équipées de tableaux interactifs, qui complètent les outils pédagogiques à disposition des enseignants.

Ces aménagements ont été réalisés par les services techniques de la Ville afin de maîtriser les coûts, avec le soutien financier de plusieurs partenaires, dont EDF, dans le cadre de son fonds d'aide.

Climatiseur du Bâtiment D





Tableau interactif

Remise des calculettes aux CM2



EN ROUTE VERS LE COLLÈGE

Avant les grandes vacances, le vendredi 26 juin, les élèves de CM2 ont reçu une **calculatrice offerte par la Municipalité**, remise par les élus pour les accompagner dans leur passage au collège.

+2
nouvelles classes

SENSIBILIS'HAIE

Sept mois après les plantations, quel bilan ?

En février dernier, des élèves de l'école et des membres du Saint Hubert club participaient à la plantation d'une haie sur le site de la Cresse, dans le cadre du projet Sensibilis'haie.

Le bilan est encourageant, moins de 10% des plants ont disparu malgré un été caniculaire. L'arrosage raisonné assuré tout au long de la saison par les membres du club a contribué à préserver les plantations.



Les enfants de l'école sèment des graines

Photo générique - Aide aux devoirs



UN SOUTIEN POUR LA RÉUSSITE SCOLAIRE

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) est reconduit cette année. Soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), ce dispositif gratuit d'aide aux devoirs s'adresse aux élèves du CP à la troisième et propose un accompagnement des familles.

Quand ?

Le mercredi, de 10h à 12h (élèves du CP au CM2)
Les mardis et jeudis pour les collégiens

Où ?

Dans les locaux des écoles et au sein des structures partenaires

Pour qui ?

Elèves du CP à la 3e et leurs familles



Jour d'ouverture des postes de secours en présence d'élus

Les moyens mobilisés pendant l'été

Horaires élargis de la Police municipale, contrôles du stationnement, surveillance des plages et interventions des secours, durant l'été 2026, plusieurs services ont été mobilisés pour répondre à l'affluence estivale.

1 | Des horaires adaptés à la saison

Pendant l'été, la Police municipale a assuré une présence continue de 19 heures, avec une prise de poste dès 6h les jours de marché, afin de couvrir les périodes de forte activité du centre-ville.

Trois agents de surveillance de la voie publique (ASVP) saisonniers ont également été recrutés pour renforcer les équipes.

2 | Stationnement, des contrôles ciblés

Trottoirs, places réservées aux personnes à mobilité réduite (PMR), bornes de recharge électrique, plusieurs situations de stationnement gênant ou irrégulier ont fait l'objet de contrôles durant la saison.

Les jours de marché, des véhicules en infraction ont été mis en fourrière afin de limiter les obstacles à la circulation et préserver l'accès aux espaces publics.

SECOURS, PRÉVENTION ET SERVICES AUX HABITANTS

SUR LES PLAGES, PRÉVENIR ET SECOURIR

Sur six postes de secours, **25 maîtres-nageurs sauveteurs** mobilisés par le SDIS34 ont participé à la surveillance du littoral.

Les sauveteurs sont intervenus à **141** reprises. Le bilan fait également état de **643** prises en charge pour des soins courants.

TRANQUILLITÉ VACANCES

Je me signale en ligne !

Avant un départ, les habitants peuvent signaler leur absence à la Police municipale dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ». Des patrouilles sont alors organisées aux abords des domiciles concernés afin de contribuer à la prévention des cambriolages.

Gratuit et **accessible toute l'année**, ce dispositif permet aux administrés de s'inscrire avant leur départ en vacances ou toute autre absence prolongée.

Comment s'inscrire ? Les habitants peuvent s'inscrire auprès de la police municipale pour signaler leur absence et demander à bénéficier de cette surveillance.

AVENUE DE LA MÉDITERRANÉE : UNE ORGANISATION ADAPTÉE AUX WEEK-ENDS

L'avenue de la Méditerranée a été rendue piétonne chaque week-end. Cette organisation a permis aux visiteurs de circuler dans le secteur et de profiter des commerces et des animations.

3 | Des contrôles coordonnés avec la gendarmerie

La Police municipale de Vias a travaillé avec la brigade de gendarmerie de Marseillan et les gendarmes mobiles affectés au poste avancé de Vias Plage.

Des contrôles nocturnes ont été organisés conjointement sur les créneaux identifiés comme sensibles. Cette coordination a été possible grâce aux échanges entre les équipes et la mutualisation des moyens.

110
Procès-verbaux & rapports rédigés

451
Procès-verbaux électroniques dressés

63
mises en fourrière

259
mains courantes enregistrées

THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

Billetterie en ligne
ARDAILLON THÉÂTRE

Quand la scène fait se rencontrer les publics

Musique, humour, théâtre et spectacles pour tous les âges : le Théâtre de l'Ardaillon a dévoilé sa nouvelle saison culturelle le 18 septembre dernier. Treize rendez-vous aux univers variés attendent le public jusqu'au 28 mai 2027.

Cette saison, le théâtre de l'Ardaillon invite les habitants à découvrir le spectacle vivant et à partager de nouveaux moments culturels. D'octobre à mai, treize rendez-vous rythmeront votre saison.

Pour découvrir l'ensemble des spectacles et préparer vos sorties, retrouvez la programmation complète p.4 et sur le site du théâtre.



Soirée de présentation

Chanteur de générations légendes



COUP DE ♥ DU THÉÂTRE GÉNÉRATIONS LÉGENDES

Générations Légendes de Lény Danielli revisite les grandes chansons françaises et francophones. Un voyage musical entre souvenirs et refrains inoubliables, à découvrir le 26 février 2027 sur la scène de l'Ardaillon !

CARTE ABONNÉE

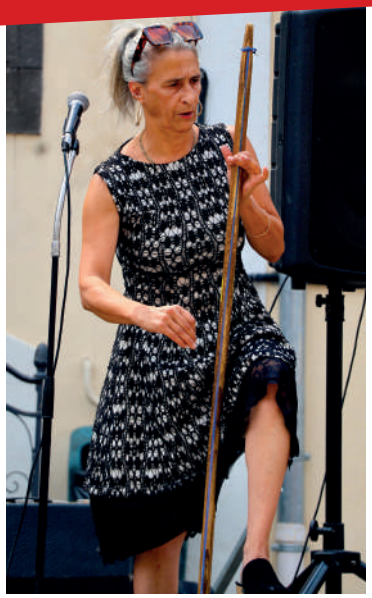


Bénéficiez du tarif réduit sur l'ensemble de vos spectacles dès l'achat simultané de 5 spectacles.

Carte disponible uniquement à la billetterie du Théâtre de l'Ardaillon.

RETOUR EN IMAGES

















VIAS EN JAZZ : 30E ÉDITION



CULTURE & PATRIMOINE

Illuminations sur la place du 14 juillet

Noël : les rendez-vous de décembre

Du 5 au 27 décembre, Vias se met à l'heure des fêtes. Marché de Noël, parade, maison du Père Noël et animations investiront le centre-ville dans une nouvelle formule pensée pour faire vivre le cœur de ville et ses commerces.

UN CŒUR DE VILLE EN FÊTE

Les animations seront regroupées au cœur de ville, autour des places des Arènes et du 14 Juillet et des rues commerçantes. **Samedi 5 décembre**, les festivités débuteront avec l'inauguration de la crèche et un moment convivial autour de marrons grillés offerts et de vin chaud. **Samedi 12 décembre** place au lâcher de ballons et à l'escale des lutins du Père Noël. **Dimanche 13 décembre**, le marché de Noël réunira de nombreux exposants. **Samedi 19 décembre** à 18h, une grande parade traversera les rues jusqu'à la place du 14 Juillet, avant un concert. **Mardi 22 décembre**, l'association Cirkadance proposera un spectacle circassien, suivi d'un set DJ devant la salle Yvon Vieu.

LE PÈRE NOËL ET LES ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

Pendant toute la période, la maison du Père Noël retrouvera la Galerie d'Art. Les enfants pourront y déposer leur lettre. L'atelier des lutins, la piste de roller et les chalets sucrés seront également au programme.

MERCREDI 23 DÉCEMBRE : LE RENDEZ-VOUS DU PÈRE NOËL

Une déambulation aux lampions, un feu d'artifice et l'arrivée du Père Noël viendront compléter les festivités, à quelques jours du réveillon.

Ce programme est communiqué à titre indicatif et est susceptible d'être modifié. La commune se réserve le droit de reporter, de modifier ou d'annuler les évènements annoncés. Nous vous invitons à vérifier leur maintien avant de vous déplacer. Nous vous remercions de votre compréhension.

SPORT & VIE ASSOCIATIVE



Sapeurs Pompiers d'Agde - Bal des pompiers au Théâtre de l'Ardaillon, le 3 octobre 2026



Club du 3ème âge - Repas de l'Amitié, le 18 octobre 2026

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

06/12/2026 | Les Anges Viassois La Vigneronne 14h
12/12/2026 | FNACA Halle des sports 9h
14/01/2027 | Comité des Fêtes Halle des Sports 18h
16/01/2027 | 3ème âge Halle des sports 15h
17/01/2027 | VTT Halle des sports 10h



Pavid'Oc - Ragout d'escoubilles au Gymnase, le dimanche 4 octobre 2026



Comité des fêtes - Vide-grenier en cœur de ville, le 13 septembre 2026



Tennis Club Viassois - Participation à l'opération « Du stade vers l'emploi » organisée par France Travail le 13 octobre 2026

Vias court en Rose, arrivée des participants



553 participants

740 km parcourus

5 003€ reversés

Vias mobilisée pour Octobre Rose

À l'occasion d'Octobre Rose, la Ville de Vias et ses associations se sont mobilisées en faveur de la lutte contre le cancer du sein à travers plusieurs initiatives solidaires.

VIAS COURT EN ROSE

Dimanche 18 octobre, le service des Sports et l'association Vias Trail Running ont coorganisé « Vias court en rose », une matinée placée sous le signe du sport, du partage et de la solidarité. Depuis la place du 14 Juillet, point de départ et d'arrivée de la manifestation, plus de 550 participants se sont élancés sur les différentes boucles. Des séances de yoga, des activités pour les enfants et une démonstration du Bâton Club Viassois ont également rythmé la matinée. À l'issue de l'événement, un chèque de 5 003€ a été remis à la Ligue contre le cancer – Comité de l'Hérault, afin de soutenir ses actions.

MOBILISATION COLLECTIVE

À la Halle des Sports, les adhérents ont été invités à relever le défi de parcourir collectivement les 740 km séparant Vias de Paris, afin de sensibiliser à la lutte contre le cancer du sein. En parallèle, le Comité des fêtes a organisé son traditionnel loto solidaire pour récolter des fonds. Ces initiatives illustrent l'engagement des services municipaux, des associations et des bénévoles en faveur d'Octobre Rose.

NEW

CARTE PASS ADULTES

Destinée aux résidents de la commune âgés de 18 à 54 ans, la Carte Pass Adultes propose des cours chaque mercredi, avec deux formules au choix : une séance par semaine à 160€ par an ou deux séances par semaine à 180€ par an.

PHOTO SOUVENIR !



Forum des associations
Dimanche 6 septembre 2026

À NE PAS RATER !

EXPOSITION - HENRI BARBUSSE & LA GUERRE 14/18

L'Association républicaine des anciens combattants (ARAC), propose du **7 au 14 novembre**, à la Galerie d'Art André Malraux, une exposition consacrée à Henri Barbusse et à son témoignage sur la Première Guerre mondiale.

VIAS TRAIL RUNNING : FIN D'ANNÉE REMPLIE !

ÉCHAPPÉE VIASSOISE EN CŒUR DE VILLE !

500 sportifs se sont rassemblés pour participer à cette nouvelle édition de l'Échappée Viassoise, organisée par l'association Vias Trail Running. Les participants avaient le choix entre trois distances : 6, 11 et 21 km, permettant à chacun de **relever le défi** à son rythme.

Le parcours a pris, cette année, la direction du **cœur de ville**, avec un passage par la place du 14 Juillet. Les coureurs ont ainsi pu profiter des encouragements du public présent aux terrasses des cafés. Un rendez-vous sportif qui contribue à faire vivre le cœur de Vias.

NOUVEAUTÉ : COURSE EN BACKYARD DU TÉLÉTHON

AFMTÉLÉTHON INNOVER POUR GUÉRIR

La Ville soutient le Vias Trail Running dans l'organisation de la première édition de sa **course backyard** au **profit du Téléthon**, qui se déroulera le **samedi 5 décembre**.

L'objectif est simple, les participants doivent parcourir une **boucle de 6,706 km** toutes les heures. Les **fonds récoltés** seront reversés à l'**AFM-Téléthon**.



Départ du 11 km de l'Échappée Viassoise

SPECTACLE GOURMAND DES AÎNÉS

Cette année, place à la nouveauté avec un spectacle gourmand au Théâtre de l'Ardaillon ! Le **mercredi 9 décembre**, les Viassois âgés de 70 ans et plus sont invités à découvrir une représentation des 1001 Ladies, pour un après-midi placé sous le signe du spectacle et de la bonne humeur.

Inscriptions :
Jusqu'au 27 novembre auprès du CCAS
Participation obligatoire : 5€

RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER !

Vendredi 6
& samedi 7 novembre
Collecte alimentaire

Du mardi 1er décembre
au jeudi 3 décembre
Distribution des colis aux aînés
Carte d'identité obligatoire pour retirer votre colis

Mercredi 9 décembre
Spectacle gourmand des aînés


Photo non contractuelle - Remise de produits alimentaires

Collecte alimentaire : deux jours de solidarité

Les 6 et 7 novembre prochains, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Vias organise une collecte alimentaire.

GESTE SOLIDAIRE

Pendant ces deux journées, des **bénévoles** seront présents à l'entrée du magasin Intermarché pour recueillir les **dons** des habitants. Les denrées collectées permettront d'approvisionner l'**épicerie sociale** du CCAS et de constituer des **paniers alimentaires** destinés aux bénéficiaires.

Cette collecte est l'occasion pour chacun de **contribuer**, à son échelle, de **soutenir** les habitants qui en ont le plus besoin.

Qui peut bénéficier de l'aide alimentaire ?
Toute personne rencontrant des difficultés financières peut solliciter le CCAS afin de bénéficier d'une aide alimentaire, sous réserve de remplir les conditions d'attribution.

LE POINT INFO

JOURNÉE TECHNIQUE SUR LES ESPÈCES VÉGÉTALES ENVAHISSANTES

La commune a accueilli une journée technique organisée par la Direction Environnement et Littoral de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, consacrée aux espèces végétales exotiques envahissantes présentes notamment sur le cordon dunaire. Techniciens et acteurs du territoire ont partagé leurs expériences et leurs pratiques afin d'échanger sur les problématiques rencontrées et les solutions adaptées à chaque secteur.



Discours d'ouverture par M. le Maire



Discours d'ouverture par Mme Gwendoline Chaudoir, Présidente de l'Agglo HM

RENTRÉE DU CLUB DES INVESTISSEURS

Le Club des entrepreneurs de l'agence d'attractivité économique Blue – Invest in Sète Cap d'Agde Méditerranée a fait sa rentrée le 17 septembre à Fabrikus World Vias Plage, à l'occasion de ses premières « Tables rondes ». Cette rencontre a réuni entrepreneurs, élus, institutionnels et experts autour des enjeux du tourisme et de l'innovation : intelligence artificielle, changement climatique et transformations de la filière. Les échanges ont permis de partager expériences et réflexions sur les évolutions à venir.

UNE JOURNÉE EN FAMILLE POUR LES POMPIERS DE L'HÉRAULT

À l'issue d'un été particulièrement mobilisateur, notamment face aux incendies, plus de 2 500 sapeurs-pompiers de l'Hérault, accompagnés de leurs proches, ont été accueillis à Fabrikus World à Vias. Le parc d'attractions leur a offert l'entrée pour une journée placée sous le signe de la détente et du partage en famille. Une quarantaine d'orphelins de sapeurs-pompiers a également été invitée à profiter de cette journée. Une action renouvelée le 3 octobre pour les sapeurs-pompiers du département de l'Aude.



Ouverture de la journée aux familles au parc Fabrikus World

TRAVAUX

Des travaux d'entretien et de réhabilitation sur la commune

Depuis l'élection de la nouvelle Municipalité, plusieurs travaux d'entretien et de réfection ont été engagés à Vias, aussi bien sur la voirie que dans les équipements sportifs et les espaces publics. Une attention particulière est portée à la maîtrise des coûts, grâce notamment à la réalisation de certains travaux en régie par les agents municipaux.

DES VOIRIES RÉHABILITÉES À COÛTS MAÎTRISÉS

Plusieurs chemins ont fait l'objet de travaux de **réfection**, notamment le **chemin de la Gardie**, le **chemin de la Cresse**, le **chemin des Clabels**, le **chemin des Pibouls** et le **chemin de Montblanc**. Les réparations sont réalisées à l'aide de **grave chaulée**, un mélange de granulats et de liant permettant de **réhabiliter les chaussées** à moindre coût tout en assurant leur tenue dans le temps.

Courts de tennis



Rénovation des terrains de tennis (rebouchage + peinture)



Réfection de l'ancien chemin de la Mer

En cœur de ville, des interventions ont également permis de **remettre en état** une partie de la **rue des Remparts**, la **place des Romarins** et l'**impasse des Pasturals**.

À Vias-Plage, l'**éclairage** du **parking des Pêcheurs** a été mis en service à l'approche de la saison estivale, afin d'améliorer le confort des usagers.

Dans le cadre des travaux de raccordement au réseau d'eau potable réalisés par SBL, la société Eiffage devait procéder au rebouchage de l'**Ancienne Route de la Mer** sur une largeur de 1,50 m, conformément au contrat. La Municipalité a **saisi cette occasion** pour engager la **réfection complète** de la portion de chaussée concernée, permettant ainsi d'améliorer durablement l'état de la voirie.

DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS REMIS EN ÉTAT

Côté sports, les **trois terrains de tennis** ont bénéficié de travaux de réfection. Cette **réhabilitation**, saluée par le club de tennis, qui compte plus de 70 adhérents, permettra à nouveau d'accueillir des compétitions, sous réserve de satisfaire aux exigences réglementaires applicables.

À proximité du boulodrome, une **pente d'accès** pour les personnes à mobilité réduite (PMR) a également été créée. L'espace voisin a été **remis en état** pour permettre aux amateurs de pétanque de profiter de ce lieu de convivialité.

Ces différentes interventions contribuent à **entretenir** le patrimoine communal, à **améliorer** les espaces publics et à **maintenir** des équipements **accessibles et fonctionnels** pour les habitants.



Rampe d'accès PMR au boulodrome



Réfection du chemin de Montblanc



Mise en fonction de l'éclairage du Parking des pêcheurs

ÉROSION ET DOMAINE PUBLIC MARITIME : CE QUI VA CHANGER À VIAS



LITTORAL : CE QUI CHANGE, CE QUI RESTE À DÉCIDER

L'érosion fait évoluer le trait de côte à Vias. L'État souhaite actualiser la délimitation du Domaine Public Maritime (DPM), dont le tracé actuel date de 1982. Le projet pourrait concerner près de 200 emplacements de camping ainsi que plusieurs propriétés privées. La commune souhaite que cette évolution s'accompagne de solutions de relocalisation pour les activités concernées.

Les emplacements concernés seraient soumis à une autorisation temporaire de l'État et au paiement d'une redevance. Les services de l'État ont annoncé une première autorisation de trois ans, puis une autre pouvant aller jusqu'à dix ans. À terme, les terrains devraient être rendus à l'état naturel.

DPM ET ÉROSION : QUELLE DIFFÉRENCE ?

L'érosion correspond au recul du littoral sous l'effet des vagues, des tempêtes et de la montée du niveau de la mer. Le Domaine Public Maritime (DPM) comprend notamment la partie du rivage relevant du domaine public de l'État. Sa limite évolue avec la position du rivage.

À Vias, les effets varient selon les secteurs. La Côte Ouest est particulièrement exposée au recul du littoral. Dans le secteur de Farinette, les ouvrages de protection ralentissent l'érosion, sans pouvoir garantir une protection définitive.

ANTICIPER LE LITTORAL DE DEMAIN

En parallèle, le SCoT du Biterrois prépare des projections de l'évolution du littoral à trente et cent ans. Celles-ci indiquent que l'ensemble du littoral viassois pourrait être concerné à l'horizon de cent ans, avec un recul plus important sur la Côte Ouest que dans le secteur de Farinette. Ces projections soulignent la nécessité d'anticiper cette évolution, y compris dans les secteurs actuellement protégés.

SCOT DU BITERROIS

POURQUOI LA COMMUNE EST-ELLE DÉFAVORABLE À LA MÉTHODE PROPOSÉE ?

La commune ne conteste ni l'érosion ni la nécessité d'anticiper le recul du littoral. Elle estime toutefois que les solutions de relocalisation des activités concernées doivent être préparées en parallèle.

Plusieurs exploitants ont déjà acquis des terrains en retrait pour envisager un déplacement progressif de leurs emplacements. Mais ces projets se heurtent actuellement aux contraintes du Plan Local d'Urbanisme (PLU), du Plan de prévention des risques «Inondation» (PPRI) et de la loi Littoral. La commune regrette que ces solutions n'aient pas été préparées suffisamment en amont, alors que le projet de l'État avait été présenté dès la fin de l'année 2023.

PRÉFÈTE DE L'HÉRAULT
Liberté Égalité Fraternité

Enquête publique

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES ?

La décision sur la délimitation du DPM appartient à l'État. La commune souhaite poursuivre le travail avec les services de l'État, la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, le SCoT du Biterrois, les propriétaires et les exploitants afin d'anticiper l'évolution du littoral et d'étudier les possibilités de relocalisation.



État du trait de côte actuel

ZOOM SUR LE PROMENOIR

LES PRÉCISIONS DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF

À la suite de l'audience du 8 octobre devant le Tribunal administratif de Montpellier, le périmètre des ouvrages concernés par la démolition du Promenoir de Vias-Plage a été précisé. Selon les conclusions du rapporteur public, la promenade longeant le front de mer et le cordon dunaire, ainsi que ses deux accès à la plage et l'accès situé au niveau de la Rotonde, seraient démolis. En revanche, la montée-sur-Mer reliant le front de mer à l'allée de la Méditerranée et son esplanade seraient conservées. Le plan ci-dessous permet de visualiser les zones concernées. La suppression des accès concerne les constructions et passerelles aménagées dans le cadre du Promenoir. Après leur démontage, les accès à la plage qui existaient avant la construction de l'ouvrage seront maintenus.

Cette clarification rejoint la position défendue par la commune sur la conservation de la montée-sur-Mer. La Municipalité entend désormais préparer les prochaines étapes, en veillant à préserver les ouvrages exclus de la démolition, à limiter les coûts et à défendre les intérêts des Viassois.



Zones à démolir

Plan de situation

VOUS NOUS AVEZ POSÉ LA QUESTION...

Vous avez une question ?
Ecrivez-nous via le site de la ville ou sur nos réseaux sociaux.



Patrick Houlès,
1er Adjoint,
Affaires générales & travaux

1 *Quand allez-vous refaire les routes et les trottoirs ?*

Depuis notre arrivée, nous avons fait le **choix** de réaliser **davantage** de **travaux en régie**, directement avec les services techniques municipaux. Les besoins sont nombreux et plusieurs années de **retard** doivent être **rattrapées**, qu'il s'agisse de réparer les nids-de-poule et les dégradations ponctuelles ou d'engager des réfections plus importantes de chaussées et de trottoirs.

Nous intervenons déjà chaque fois que nos équipes peuvent le faire. Dans les prochains mois et les prochaines années, nous souhaitons **renforcer progressivement** les moyens consacrés à la voirie, avec une **programmation équilibrée** entre les **urgences**, le **cœur de ville**, les **quartiers** et les **secteurs plus éloignés**. L'objectif est simple : **intervenir davantage** et **plus régulièrement** sur l'ensemble de la commune.

2 *Quelles sont les prochaines élections et où vais-je voter ?*

Les prochaines élections seront les élections présidentielles, dont les **deux tours** sont prévus les **18 avril** et **2 mai 2027**.

À cette occasion, une **refonte générale des cartes électorales** aura lieu : tous les électeurs inscrits recevront une nouvelle carte électorale.

Par ailleurs, compte tenu de l'évolution démographique de Vias, la commune ouvrira un **sixième bureau de vote**. Cette création entraînera une **nouvelle répartition** des électeurs entre les différents bureaux. La nouvelle carte électorale indiquera précisément à chacun le numéro et le lieu de son bureau de vote. Les modalités pratiques seront communiquées aux habitants avant le scrutin.



Marie-Laure GONZALEZ,
4ème Adjointe,
Affaires scolaires, périscolaires, réussite éducative et ressources humaines

3 *J'ai des difficultés à inscrire mon enfant à la cantine faute de places. Que va faire la municipalité ?*

C'est une **difficulté** que rencontrent les familles viassoises depuis **plusieurs années** : la capacité actuelle de la restauration scolaire **ne permet plus** de répondre **correctement** à toutes les demandes.

Améliorer ce service public fait partie des **priorités** de la municipalité. Une première réponse sera apportée avec l'**étude d'un nouveau réfectoire**, qui permettra d'**augmenter** la capacité d'accueil.

ZAC FONTLONGUE : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Engagé depuis 2019, le projet de la ZAC de Fontlongue a déjà permis la réalisation de plusieurs opératio travaille désormais sur les suites à donner à la tranche 4, aux équipements publics prévus, ainsi qu'à plus

La DPMEC est une procédure permettant d'adapter le Plan Local d'Urbanisme pour rendre possible un projet d'intérêt général. Engagée début 2025 par l'ancienne municipalité, elle visait à permettre la construction de 223 logements, répartis entre deux opérations, avec pour objectifs annoncés de générer plusieurs millions d'euros de recettes et de créer des logements sociaux au titre de la loi SRU.

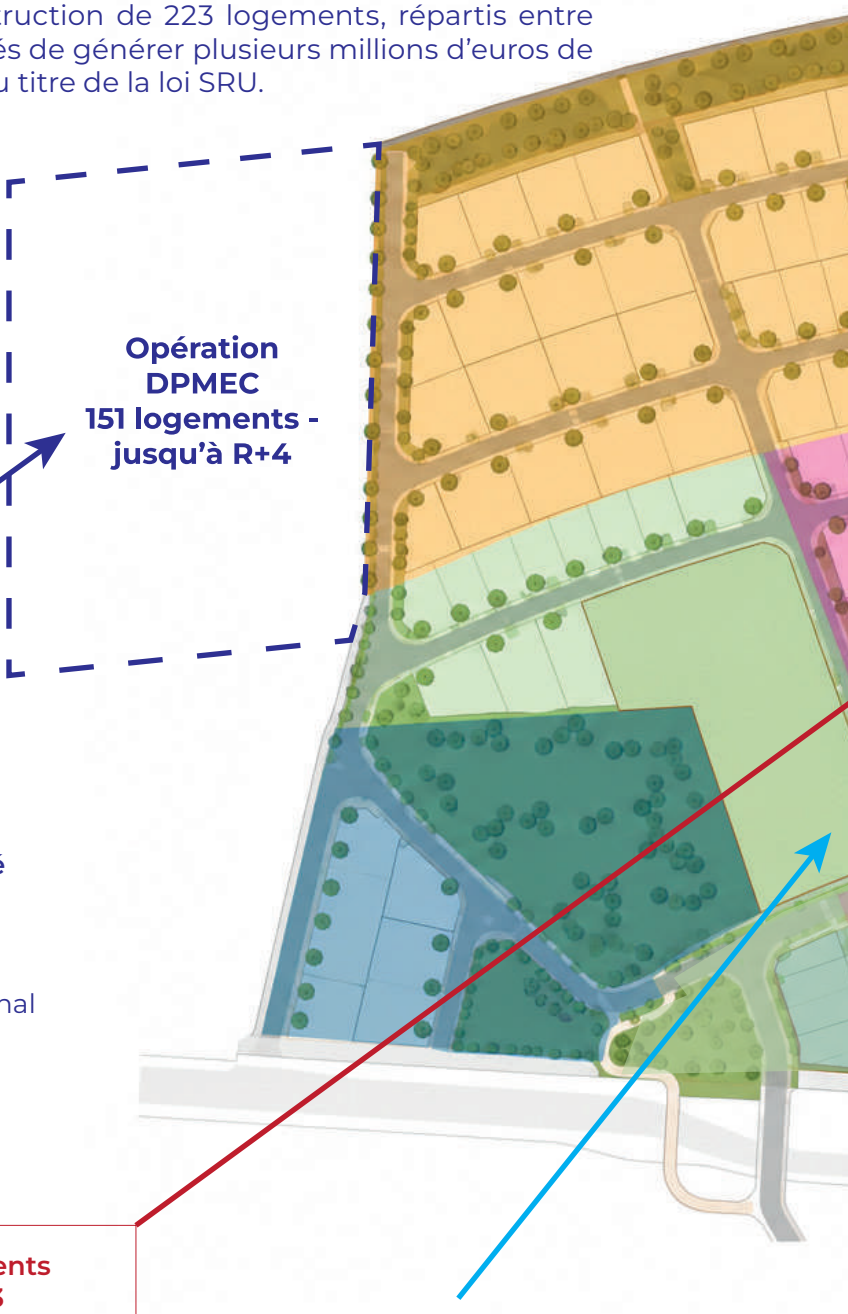
Début 2025
Lancement de l'appel à projets
Sélection du promoteur CORIM pour un programme de 223 logements, dont des logements sociaux, pouvant atteindre R+4.

31 juillet 2025
Approbation de la vente de la parcelle
Le conseil municipal approuve la vente de la parcelle destinée au projet ouest, pour un montant de 3,5 millions d'euros.

21 février 2026
Approbation de la DPMEC
Le conseil municipal approuve la DPMEC pour le projet ouest de 151 logements. Le projet de 72 logements situé à l'est est abandonné à la suite des avis défavorables de l'État et du commissaire enquêteur.

Mars 2026
Reprise du dossier par la nouvelle municipalité

Aujourd'hui
Recours en cours
Le projet fait l'objet d'un recours devant le tribunal administratif.



Crèche en rez-de-chaussée et 54 logements collectifs en R+3 - Suspendu depuis 2023

➞ Ce projet est suspendu depuis 2023. La nouvelle municipalité engage une réflexion sur l'avenir de cette parcelle afin de permettre un projet respectueux de l'architecture du quartier, en évitant les constructions de grande hauteur.

Maison de santé et 88 logements collectifs en R+3

➞ Les discussions avec l'aménageur sont toujours en cours pour déterminer la suite à donner à la maison de santé.

ns. Alors que la tranche 3 arrive à son terme, l'aménageur sieurs dossiers hérités de l'ancienne municipalité.

Tranche 1

100%

Tranche 2

100%

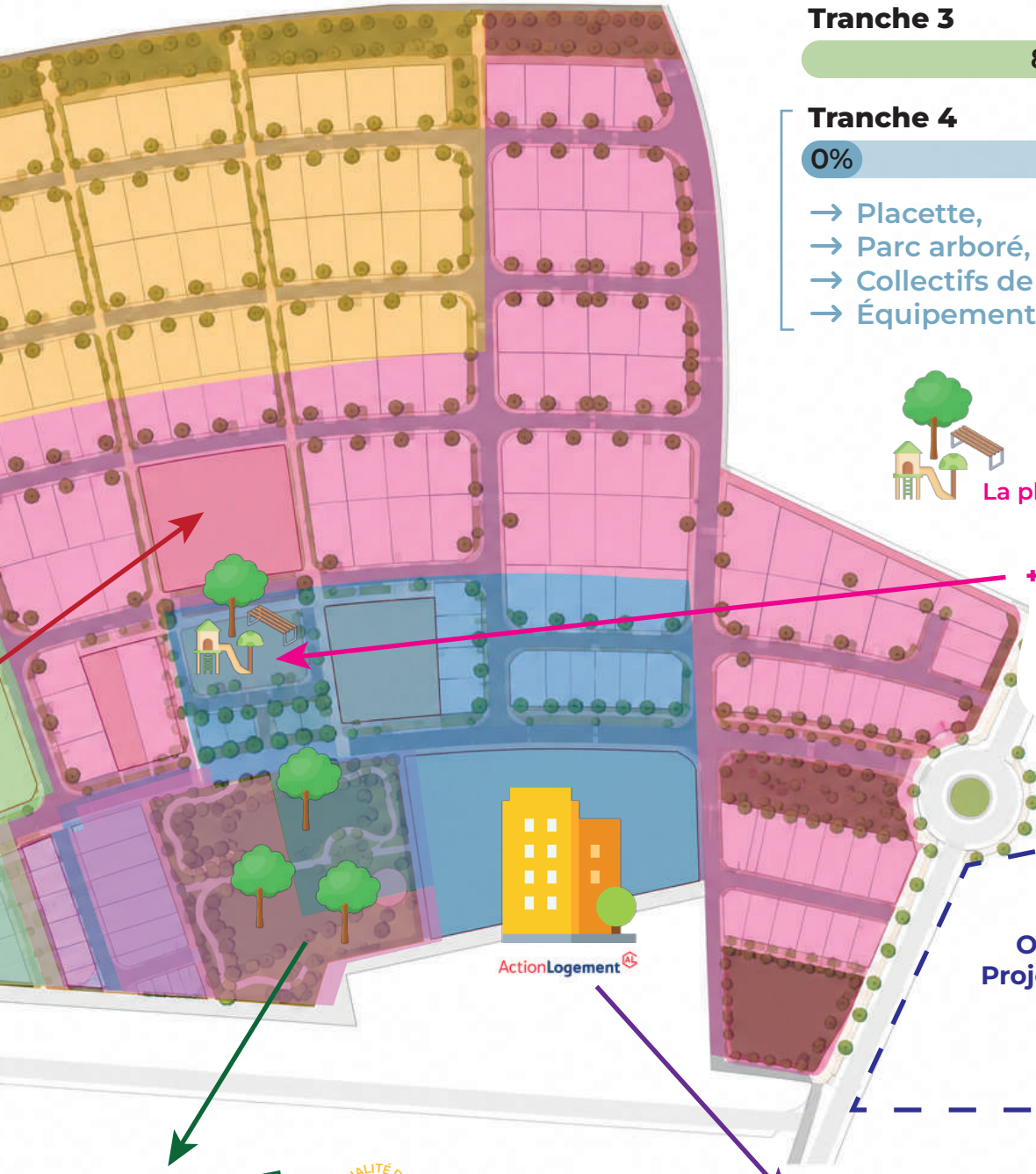
Tranche 3

80%

Tranche 4

0%

→ Placette,
→ Parc arboré,
→ Collectifs de logements sociaux,
→ Équipements publics.



QUALITÉ DE VIE BOOSTÉE

La placette au ♥ du quartier
2 600 m²

✚ Espace détente (bancs),
✚ Jeux pour enfants,
✚ Espaces végétalisés,
✚ Zones ombragées.

Opération DPMEC
Projet de 72 logements
Abandonné

Parc
6 405 m²

QUALITÉ DE VIE BOOSTÉE

✚ Espaces verts aménagés,
✚ Chemins de promenade,
✚ Parc familial,
✚ Petit terrain de football,
✚ Zones ombragées.

124 logements sociaux collectifs

→ Ces 124 logements sociaux étaient prévus dès 2019 dans le cadre de la ZAC. L'aménageur annonce un début des travaux en 2027. Toutefois, les parcelles concernées ne lui appartiennent pas encore : à ce stade, la commune ne peut donc pas confirmer ce calendrier.

ON VOUS EXPLIQUE...

... LE RECENSEMENT

Recensement de la population : Vias se prépare à l'enquête 2027

Du 21 janvier au 20 février 2027, l'ensemble de la population viassoise sera recensé. Organisée par l'INSEE en partenariat avec la Ville de Vias, cette opération permet de mieux connaître la population et d'adapter les services et équipements aux besoins du territoire.

À RETENIR

- Du 21 janvier au 20 février 2027
- Toute la population viassoise est concernée
- Réponse en ligne à privilégier
- Questionnaire papier possible
- Réponses strictement confidentielles
- Permanences à venir : dates, horaires et lieux communiqués ultérieurement.



Un agent recenseur se présente à votre domicile

Il est identifiable grâce à une
✓ carte officielle tricolore,
✓ sa photographie et la signature du Maire

1

2

Vous recevez une notice

Elle contient vos identifiants personnels pour effectuer votre recensement en ligne sur le site officiel : *www.le-recensement-et-moi.fr*





Vous répondez aux questions

Simple, rapide et sécurisée, privilégiez la réponse en ligne.
Elle peut être faite depuis un ordinateur, un téléphone, une tablette.

3

4

Vous répondez aux questions

Des questionnaires papier peuvent vous être remis.
✓ L'agent recenseur conviendra avec vous d'un rendez-vous pour les récupérer une fois complétés.



En cas de doute sur un agent recenseur vous pouvez contacter la Mairie pour vérification.

Ecoles et crèches	*Transports et équipements publics*	*Logements*
Anticiper les besoins des familles	Adapter les services aux besoins des habitants	Suivre l'évolution de la population

... LA NOUVELLE RÉGIE

Régie famille, sports & culture

Depuis la rentrée 2026, la Ville de Vias a mis en place une nouvelle Régie Famille, Sports & Culture. Cette nouvelle organisation permet de centraliser le paiement de nombreuses prestations municipales liées à la famille, aux sports et à la culture.

Paiement d'une transaction par carte bancaire



UNE RÉGIE DÉDIÉE AUX PAIEMENTS

La Régie Famille, Sports & Culture est dédiée à l'**encaissement** des prestations municipales dans différents domaines : activités de l'enfance et de la jeunesse, Cartes Pass sportives, Espace Jeunes ou encore certaines activités culturelles.

Les **inscriptions, réservations** et le **suivi des dossiers restent assurés** par les **services municipaux référents**. La régie intervient ensuite pour le règlement des activités concernées.

DES MODALITÉS DE PAIEMENT ADAPTÉES

Le paiement en ligne via le Portail Famille est privilégié. Selon les activités, les usagers peuvent également effectuer leur règlement directement auprès de la régie municipale, située à la Halle des Sports Jean Raynaud.

Les moyens de paiement acceptés sont le virement, la carte bancaire et le CESU, à l'exception du règlement des repas.

Cette nouvelle organisation permet ainsi de clarifier et de centraliser la gestion des paiements, tout en conservant les services référents comme interlocuteurs pour les inscriptions, réservations et questions relatives aux activités.

Régie Famille, Sports & Culture
Halle des sports Jean Raynaud (22 bis, avenue d'Agde)
04 67 00 54 61 • regiemunicipale@ville-vias.fr



Ève Vergé

Ève Vergé : cap sur le désert marocain !

À 64 ans, la Viassoise Ève Vergé s'apprête à relever un nouveau défi : participer au Rallye Rose des Sables aux côtés de sa cousine. Une aventure sportive et solidaire qui les conduira au cœur du désert marocain dès le mois d'octobre.

UNE AVENTURE FAMILIALE ET SOLIDAIRE

Après plusieurs années sans contact, Ève et sa cousine se sont retrouvées il y a quatre ou cinq ans. Ensemble, elles ont décidé de se lancer dans cette aventure hors du commun.

« Je fais cette course pour ma cousine, pour me dépasser, mais surtout pour l'aventure humaine »

Depuis près d'un an, les deux femmes préparent leur départ, recherchent des sponsors et collectent du matériel. Grâce notamment au soutien de la pharmacie de Vias, elles emporteront des produits de première nécessité ainsi que des fournitures scolaires destinées aux enfants des régions reculées du Maroc.

Au-delà du défi sportif, le rallye soutient plusieurs associations engagées en faveur des femmes et des enfants, notamment dans les domaines de l'alimentation, de l'éducation et de l'accès à l'eau.

« Ce qui me plaît, c'est de savoir où vont les dons et de voir réellement à quoi ils servent »

Un immense ruban rose sera également formé par les équipages dans le désert, en soutien à la lutte contre les cancers.

CAP SUR LE MAROC !

Le départ était prévu le 5 octobre depuis Sète. Après quatre jours de trajet, Ève et sa cousine ont pris le volant de leur 4x4 pour affronter les pistes marocaines. Sans GPS, elles devront s'orienter à la boussole et parcourir le moins de kilomètres possible pour rejoindre chaque étape.

La préparation de ce projet aura nécessité près d'un an d'investissement. L'inscription au rallye représente à elle seule 20 000 €, dont 8 000 € reversés aux associations soutenues par l'événement. Un engagement rendu possible grâce à la mobilisation de plusieurs partenaires et à la détermination des deux participantes.

« J'ai peur de me tromper de pays ! », plaisante Ève, avant d'ajouter : « J'ai surtout hâte de partir ! »

Habituée aux voyages et aux nouveaux défis, la Viassoise aborde cette expérience avec enthousiasme. Une aventure que les habitants pourront suivre sur les réseaux sociaux grâce à sa fille, qui partagera régulièrement les étapes de leur périple.

Une belle manière de faire voyager un peu Vias avec elles, jusqu'aux pistes du désert marocain !

RENCONTRES D'ENTREPRENEURS

La Ville de Vias encourage l'initiative entrepreneuriale et accompagne le dynamisme économique local. À cette occasion, nous sommes allés à la rencontre d'entrepreneurs récemment installés sur la commune pour découvrir leurs activités !

Intérieur du salon de coiffure



PAUSE COIFFÉE
UN NOUVEAU SALON AU CŒUR DE VIAS

Francesca Guiraud a choisi d'installer son salon de coiffure au cœur de notre village. Avec « Pause Coiffée », elle concrétise un projet qu'elle souhaitait réaliser depuis longtemps, celui de s'installer à Vias et d'y ouvrir son propre salon.

Coiffeuse depuis plus de 30 ans, Francesca accueille femmes et hommes dans un salon cosy, joliment décoré et à l'ambiance chaleureuse et familiale. Elle aime prendre le temps d'échanger avec ses clients et privilégie la simplicité et la disponibilité.

Elle a également fait le choix de travailler avec des produits vegan, sans PPD et sans ammoniaque, en privilégiant des produits anti-allergènes et respectueux de tous types de cuirs chevelus.

Elle accueille avec ou sans rendez-vous, selon les disponibilités. Une souplesse qui correspond bien à l'esprit que Francesca souhaite donner à son salon, un lieu de proximité où l'on vient prendre soin de soi mais aussi passer un bon moment.

06 08 41 95 91 Francesca Guiraud
Ouvert du lundi au mercredi et du vendredi au samedi (fermé jeudi & dimanche), de 9 h à 18 h.

SELENA KHERLAKIAN
LA SANTÉ DANS VOTRE ASSIETTE

Nouvellement installée à Vias, Selena Kherlakian, diététicienne-nutritionniste et naturopathe, propose un accompagnement personnalisé pour retrouver une alimentation équilibrée, sans renoncer au plaisir de manger. Après une formation en école d'infirmière, elle s'est spécialisée en naturopathie et en diététique, avec un intérêt particulier pour la nutrition anti-inflammatoire et les troubles digestifs.

Au-delà des consultations, Selena propose des suivis diététiques, des programmes personnalisés et des ateliers pratiques : accompagnement lors des courses, ateliers « dans votre frigo », nutrition et cours de cuisine. Prochainement, des ateliers de batch cooking permettront également d'apprendre à préparer ses repas à l'avance. Elle organise aussi des webinaires et un atelier découverte chaque mois.

Pour compléter son activité, elle pratique le drainage lymphatique selon la méthode Vodder. À l'écoute et passionnée par son métier, Selena privilégie une approche conviviale, adaptée aux besoins et au mode de vie de chacun.



Selena Kherlakian à son bureau

Consultations le mercredi de 8h à 20h30
selenak-naturodiet.com 06 74 53 87 31
selenak.naturodiet@gmail.com selena_naturodiet

MARTROR*, LA FÊTE DES MORTS

En Occitanie, bien avant que les citrouilles d'Halloween ne viennent colorer nos automnes, on célébrait déjà les défunts à travers Martror (prononcer Martrou), la fête des martyrs, en occitan. Elle désignait la Totsants (Toussaint), et portait aussi l'écho de rites bien plus anciens, enracinés dans les terres du Midi.

Martror était un moment de recueillement et de transmission. On veillait les ancêtres, on préparait des offrandes, on partageait un repas en leur honneur. L'atmosphère mêlait respect, amour et spiritualité, comme un fil invisible reliant les générations.

Avant l'arrivée des Romains, les Celtes occupaient le territoire de l'actuelle région Occitanie. Ils ont façonné l'économie, l'habitat et la culture de cette zone. Selon leur calendrier, la nuit du 1er au 2 novembre ouvrait une nouvelle année : un passage mystérieux où, croyait-on, les portes de l'Autre Monde s'entrouvraient. Ces croyances ont traversé les siècles et laissé des traces tenaces dans nos campagnes. En Aveyron, on organisait des enchères de volailles dont le produit servait à financer des messes pour les défunts. Dans les Pyrénées, une bûche brûlait toute la nuit pour réchauffer les âmes revenues parmi les vivants.

Avec l'institution de la Toussaint, l'Église voulut canaliser ces rites païens, opposant la lumière de la fête chrétienne à la nuit symbolique des traditions anciennes. Mais Martror n'a jamais disparu : il s'est transformé, s'est adapté, devenant la fête des morts, et revient aujourd'hui à Vias avec un regain d'intérêt, porté par la volonté de préserver nos traditions locales.

Les participants, vêtus de noir, costumés en masca (sorcière), fada (fée), esqueleta (squelette), drac (farfadet ou dragon.) babau (croquemitaine) et autres fantaumas (fantômes) marchent en portant des lanternes, évoquant ainsi les anciens rites de lumière destinés à guider les âmes des disparus. Des concerts et des festivités populaires viennent enrichir cette soirée à l'ambiance à la fois solennelle et chaleureuse.

Dans un monde où Halloween s'impose partout, Martror offre une alternative culturelle profondément occitane. Une fête qui rappelle que le lien entre les vivants et les morts n'est pas effrayant, mais porteur de mémoire, de respect et de patrimoine immatériel.

Joan-Marc Zénon

AGENDA

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

04 67 21 61 63

Cours d'alphabétisation
Tous les lundis
14h à 16h
Animé par le Secours Catholique de Vias

Initiation Échecs et Dames
Tous les mercredis
14h à 16h

Contes pour enfants
Tous les mercredis
16h à 17h

Cours d'allemand
Tous les vendredis
10h à 12h
Animé par le Secours Catholique de Vias

Ateliers gratuits et ouverts à tous

Novembre - Décembre - Janvier

Dimanche 15 novembre
NOCES D'OR
Gymnase 14h
Organisé par le Club du 3ème âge

Vendredi 20 novembre
LE BÉRET DE LA TORTUE
Théâtre de l'Ardaillon
20h30

Samedi 21 et dimanche 22 novembre
TOURNOI
Gymnase 8h - 17h
Organisé par Les Archers Viassois

Vendredi 27 novembre
LES PLUS BELLES COMÉDIES MUSICALES
Théâtre de l'Ardaillon
20h30

Samedi 28 novembre
SOIRÉE FIN D'ANNÉE
Halle des sports 16h
Organisée par Les Anges Viassois

Samedi 28 novembre
TOURNOI
Gymnase 13h - 20h
Organisé par Les Volants Viassois

Mercredi 2 décembre
RÉCITAL
Théâtre de l'Ardaillon
Après-midi
Organisé par le Club du 3ème âge

Samedi 5 et dimanche 6 décembre
Téléthon - Course backyard
Gymnase

Samedi 5 décembre au dimanche 27 décembre
Village & festivités de Noël
Cœur de ville

Samedi 12 décembre
NOËL DU CLUB
Gymnase 17h - 22h
Organisé par le FCOV

Samedi 19 décembre
GALA DE NOËL
Gymnase 18h
Organisé par le Vias GR

Dimanche 20 décembre
LE CHÂTEAU DE LA BELLE ET LA BÊTE
Théâtre de l'Ardaillon
16h

Jeudi 31 décembre
SOIRÉE
La Vigneronne 19h
Organisée par les Anges Viassois

Dimanche 10 janvier
SOUVIENS-TOI 80'S
Théâtre de l'Ardaillon
16h



Samedi 16 janvier
GALETTE DES ROIS
La Vigneronne
Organisée par l'UNC

Vendredi 22 janvier
AC/DI
Théâtre de l'Ardaillon
20h30



Vendredi 29 janvier
GALETTE DES ROIS
Les Amis de Lorca
Halle des Sports
Organisée par les Amis de Lorca



LOTO
Gymnase

Dimanche 10 janvier
13h30
Organisé par les Anges Viassois

Dimanche 17 janvier
14h30
Organisé par le Club du 3ème âge

Dimanche 24 janvier
14h30
Organisé par la FNACA

Dimanche 31 janvier
Ouverture des portes à 13h30
Organisé par le Comité des fêtes



Vendredi 20 novembre
COLLECTE DE SANG
Halle des sports
15h - 19h
Organisée par Le fil rouge viassois

INFOS PRATIQUES

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Pour faciliter le quotidien des habitants et contribuer à maintenir la propreté de la commune, la Ville propose un service **gratuit** de collecte des encombrants.

Après l'interruption estivale, le dispositif reprend à compter du **6 octobre 2026 et jusqu'à fin avril 2027**. Ce service s'adresse aux particuliers qui ne disposent pas d'un moyen de transport adapté ou qui ne peuvent pas transporter leurs encombrants. Les objets collectés doivent être déposés devant le domicile la veille du passage. Le volume est limité à 1m³, pour un poids maximal d'environ 50 kg.

Cette solution, vise à limiter les dépôts sauvages sur l'espace public. Un dépôt effectué **sans rendez-vous** ou en dehors des jours de collecte **sera considéré comme un dépôt sauvage** et pourra faire l'objet d'une **verbalisation**.

Tous les **mardis**, de 7h30 à 12h et de 13h à 16h30, **sur rendez-vous** auprès du service Proximité.

Ce service municipal est réservé aux particuliers et ne remplace pas le dépôt en déchèterie lorsque celui-ci est possible. Pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, le SICTOM propose par ailleurs un service de récupération des encombrants à domicile au 04 67 98 45 83.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services

PERMANENCES FRANCE SERVICES

France Services, dispositif de l'État porté par la CAHM, propose un accompagnement gratuit et confidentiel pour faciliter les démarches administratives en ligne auprès des organismes de services publics, notamment de la retraite, des allocations familiales ou encore de l'immatriculation des véhicules. Des permanences sont assurées tous les lundis après-midi, de 14h à 17h, en mairie. L'accueil se fait uniquement sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous :
04 67 01 07 93 – fs.itinerante@agglohm.net

Coordonnées des services

Accueil Mairie
04 67 21 66 65
accueil-mairie@ville-vias.fr

Police Municipale
04 67 21 79 76
accueil.pm@ville-vias.fr

Pôle Urbanisme
06 47 01 89 06
urbanisme@ville-vias.fr

Service Proximité
04 67 21 21 27
contact-population@ville-vias.fr

Pôle Culturel
Bibliothèque municipale
École de musique
Galerie d'art André Malraux
Programmation culturelle
Festivités
04 67 21 60 26

Théâtre de l'Ardaillon – Billetterie
06 47 01 89 06
billetteriespectacle@ville-vias.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
04 67 21 58 33
ccas@ville-vias.fr

Halle des sports Jean Raynaud
04 67 00 54 97
servicedessports@ville-vias.fr

Accueil de loisirs périscolaires (ALP) et restaurant scolaire
04 67 21 21 35 ou 06 80 22 09 25
secretariat.ej@ville-vias.fr

Affaires scolaires
04 67 09 25 41
affaires-scolaires@ville-vias.fr

Accueil de loisirs sans hébergements (ALSH)
04 67 21 21 29 ou 07 85 54 99 98
Antenne du Libron 04 67 21 50 15
secretariat.ej@ville-vias.fr

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Le 20/06/2026 - Annick CABANNES, épouse BONNAUD à l'âge de 71 ans

Le 29/06/2026 - Thierry REITER à l'âge de 59 ans

Le 02/07/2026 - Robert BACONNET à l'âge de 79 ans

Le 02/07/2026 - Antoinette VISIEDO, veuve RODRIGUEZ à l'âge de 94 ans

Le 02/07/2026 - Natacha GROOT à l'âge de 45 ans

Le 28/07/2026 - Danièle DELAIRE, épouse LHEUREUX à l'âge de 78 ans

Le 30/07/2026 - Marie-France FRAYSSINET, épouse FAGET à l'âge de 76 ans

Le 02/08/2026 - Micheline BATIFOL, veuve BURLON à l'âge de 94 ans

Le 06/08/2026 - Véronique BLANC, épouse MIAL à l'âge de 60 ans

Le 14/08/2026 - Anne-Marie PLUCHART, épouse FELIX à l'âge de 76 ans

Le 29/08/2026 - Jacques CAMPOS à l'âge de 77 ans

Le 02/09/2026 - André PORQUET à l'âge de 94 ans

Le 02/09/2026 - Andrée ESTERCUEL, veuve CHASSAING à l'âge de 95 ans

Le 20/09/2026 - Shirley RICH, divorcée GUITAY à l'âge de 91 ans

Le 27/09/2026 - Patricia KOCHER, veuve LELONG à l'âge de 74 ans

Le 29/09/2026 - Rkia LAHLOU, veuve HASNAOUI à l'âge de 84 ans

Le 29/09/2026 - Fabienne AUGÉ, épouse MAIN à l'âge de 67 ans

Le 30/09/2026 - David DHOMS à l'âge de 59 ans

Le 06/10/2026 - Yolande MOLLE, épouse LIPONNE à l'âge de 86 ans

Le 07/10/2026 - Mireille LE PORT, épouse HUBERT à l'âge de 71 ans

Le 10/10/2026 - Louis LAPLUME à l'âge de 89 ans

Le 12/10/2026 - Claude CAUDAL à l'âge de 83 ans

NAISSANCES

Le 26/06/2026
VIRAPIN CAROUMBIN Marin né à Béziers

Le 13/07/2026
BESSET Meylie née à Béziers

Le 16/07/2026
SEBBAGHI Silo née à Béziers

Le 26/07/2026
KOUADJA Zayna née à Béziers

Le 06/08/2026
ASSET Charly né à Béziers

Le 24/08/2026
MOHMOH Syrine née à Béziers

Le 03/10/2026
CRIBEL Jayden né à Béziers

MARIAGES

Le 19/09/2026
Mustapha BENADDA & Marie MIRALLES

Le 19/09/2026
Cédric AUBINEAU & Fanny AMARO

Le 26/09/2026
Marine COLOMBIE & Nathan CROCENZO

Le 26/09/2026
Mélanie BADENAS & Julien CABANIÉ

Le 26/09/2026
Sophie MARIA & Mickaël CONTASSOT

ESPACE D'EXPRESSION

VIAS À VENIR

Promenoir de Vias-Plage : une clarification positive dans une situation qui reste lourde

La clarification du périmètre de démolition constitue une bonne nouvelle : la montée sur mer et son esplanade sont préservées. Cela permet de limiter les dégâts, même si la démolition du Promenoir restera une dépense importante pour la commune et pèsera sur les investissements de 2027.

Cette situation résulte de choix anciens que la nouvelle municipalité doit gérer. Notre responsabilité est de préserver ce qui peut l'être, de limiter le coût de la démolition et de protéger la capacité d'investissement de la commune.

Domaine public maritime : préparer l'avenir sans sacrifier notre économie

La nouvelle délimitation du domaine public maritime inquiète habitants et professionnels de Vias-Plage. Nous ne contestons ni l'érosion du littoral ni la nécessité d'anticiper son évolution. Notre désaccord porte sur la méthode et sur l'absence de solutions précises pour les activités directement concernées.

Nous voulons travailler avec l'État et nos partenaires pour construire une adaptation progressive du littoral, conciliant protection de l'environnement, emploi et activité touristique.

Urbanisme : préserver l'identité de chaque quartier

Depuis notre arrivée en mairie, nous avons découvert que plusieurs projets immobiliers autorisés ces dernières années font aujourd'hui l'objet de contentieux devant le tribunal administratif. Le plus ancien permis remonte à 2022. Notre volonté est de limiter à l'avenir certaines constructions et mieux préserver l'architecture et l'identité de chaque quartier, conformément à nos engagements devant les Viassois.

Nous ne pouvons cependant pas revenir sur des permis de construire accordés depuis plusieurs années dès lors qu'ils ont été régulièrement délivrés. Le tribunal administratif tranchera sur le devenir des projets.

C'est pourquoi nous poursuivons la modification du Plan local d'urbanisme. Notre objectif est de mieux encadrer les futurs projets afin que les permis approuvés par la municipalité respectent les caractéristiques et l'architecture de chaque quartier.

UNION VIASSOISE

La tribune politique de l'Union Viassoise ne nous est pas parvenue.



Idéalement situé **près du centre du village**, notre programme **Font Longue** offre **un cadre de vie exceptionnel** dans le respect de l'environnement et des paysages. Ce nouveau quartier a été conçu à l'image d'un écrin de verdure pour être au plus proche de la nature. Il s'organise autour d'une **place centrale verdoyante** aux multiples ambiances : aire de jeux, boulodrome, espaces de détente ombragés... Des cheminements doux ceinturent l'opération...

Les parcelles, équipées d'un branchement aux différents réseaux, ont été conçues pour accueillir aisément les constructions et favoriser des espaces extérieurs assurant l'ensoleillement des habitations l'hiver, tout en préservant la fraîcheur en été.

Afin de garantir la **qualité architecturale du quartier**, un architecte coordinateur, à travers ses conseils et un cahier des prescriptions architecturales, accompagne les futurs propriétaires vers une **approche plus écologique et économique du projet de construction**.

Parcelles de terrains à bâtir prêtent à la construction !
Large choix de surfaces de 200 m² à 560 m².

NOUVEAUX LOTS À PARTIR DE 95.000 €

ANGELOTTI
GROUPE IMMOBILIER

04 67 49 39 49
angelotti.fr

AGATHOISE DU FUNÉRAIRE

Depuis 1997, la proximité, le professionnalisme, le service personnalisé. Merci de votre confiance



CHAMBRES FUNÉRAIRES À VIAS ET À PORTIRAGNES
MISSION D'UTILITÉ PUBLIQUE

POMPES FUNÈBRES
24h/24 et 7j/7

TOUS SERVICES FUNÉRAIRES
Inhumations, crémations, réductions de corps, sorties de corps (domicile, hôpitaux...), tous transports

CONTRATS PROTECTION OBSÈQUES

VIAS - AGDE - PORTIRAGNES

Tél. 04 67 37 91 14 ou 06 80 27 37 36

agathoisedufuneraire@wanadoo.fr
www.agathoisedufuneraire.com

N°hab. préf. 25-34-0157 / N° ORIAS : 07 029 619



CARS-BOUISSE

Vous allez adorer vous laisser transporter...

120

TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS

LIGNES RÉGULIÈRES
TRANSPORTS SCOLAIRES
TOURISME & OCCASIONNEL
TRANSPORT PMR

04.90.25.37.56
contact@cars-bouisse.com
30400 Villeneuve-Les-Avignon

cars-bouisse.com

Depuis 2002

MENUISERIE LAURENT CARRION
Fabricant-Installateur

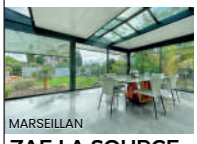
Obtenez votre devis

Ensemble, créons votre nouvelle espace de vie



SHOWROOM 300M2 | ATELIER 500M2

PORTAILS · PORTES DE GARAGE · FENÊTRES · VERANDAS PERGOLAS · VOLETS · PORTES · STORES EXTÉRIEURS


MARSEILLAN


BÉZIERS


VIAS


MARSEILLAN

ZAE LA SOURCE - 1 RUE DE LA SOURCE 34450 VIAS - 04 67 21 77 60



TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

STATION SERVICE LAVAGE 24h/24 · LOCATION VEHICULE · AMERICAN EXPRESS

Route de Béziers - 34450
04 67 00 88 90 VIAS

Horaires d'ouverture hors saison : du lundi au samedi : 08h30 - 19h30
Ouverture tous les dimanches de 08h30 à 12h30.
Horaires d'ouverture saison : du lundi au dimanche 08h30 - 20h00.
(saison : juillet et aout)

Intermarché · Garage Renault
< Vers Béziers · N112 - Vers centre ville Vias & Agde >


RAYON POISSONNERIE


RAYON BOUCHERIE ET CHARCUTERIE À LA COUPE


RAYON FRUITS ET LÉGUMES

